



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

Bilan d'activités 2018



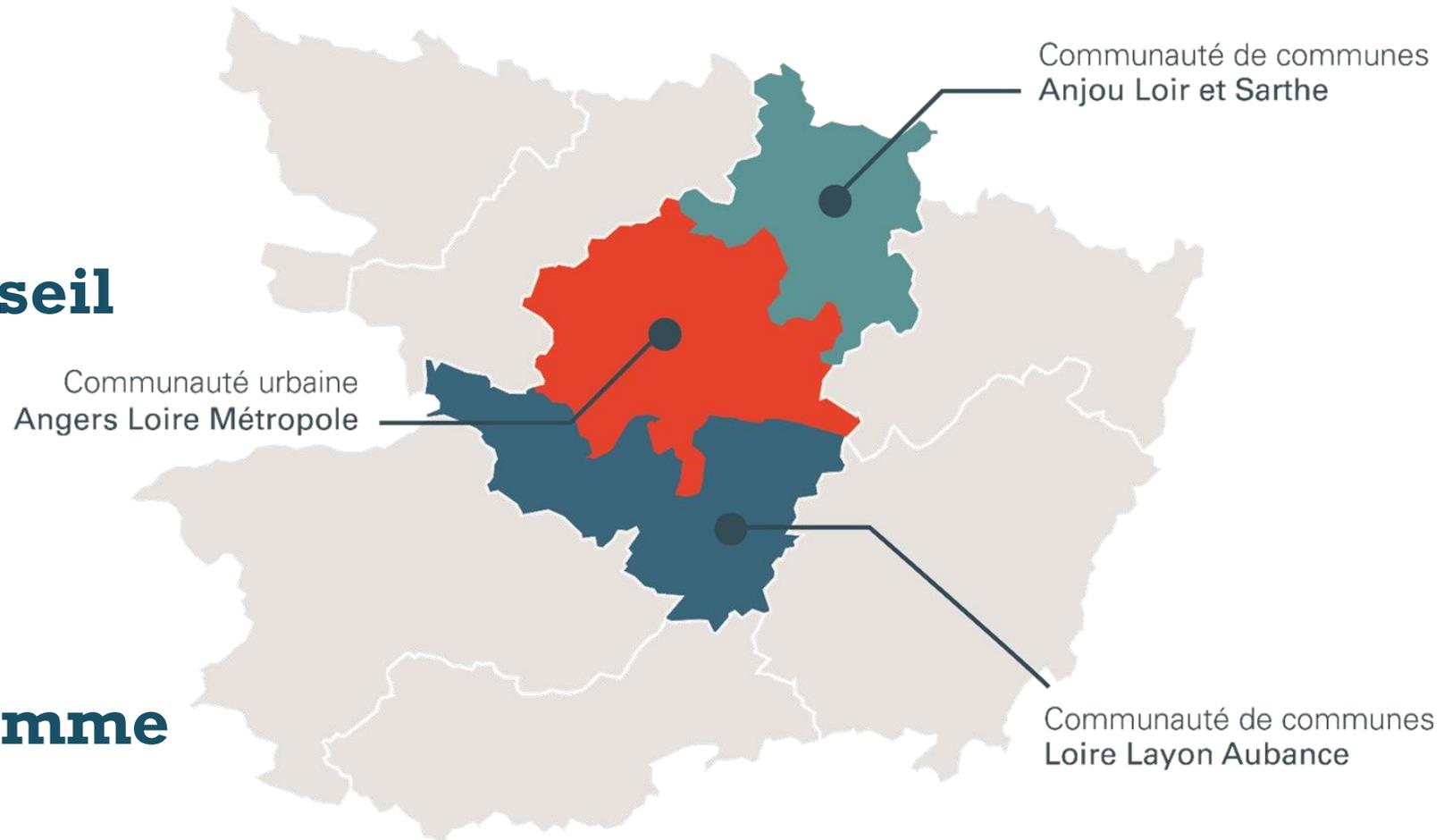
6 février 2018

**Installation du Conseil
de développement
par les 3 Présidents**



13 mars 2018

**Adoption du programme
d'activité par l'AG**



PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS

Présentation rapport d'activités 2018

Chiffres clés

275 participants

122 membres titulaires
3 membres de droit
102 suppléants
46 citoyens associés



105 femmes (40%)

170 hommes (60%)



54 CU Angers Loire Métropole

38 Pôle métropolitain Loire Angers

15 CC Anjou Loir et Sarthe

15 CC Loire Layon Aubance



45 % de participation
(209 inscrits)

3 assemblées

21 réunions de commission

37 réunions d'équipes



≅ 3 744 heures bénévoles

≅ Soit 2,5 Equivalents Temps Plein

4 contributions en 2018 / 2019



1/ « Affrontons l'urgence climatique »

J. DECREQUY (Personne qualifiée), A. LE BARS (CCI), Cristiana PAVIE (Université), Christophe AUDOUIN (La Poste)

Mai 2019



► 1/ Avis sur les orientations stratégiques du PCAET du PMLA

Juin 2019



► 2/ Contribution au Programme d'actions

4 contributions en 2018/2019 (suite)

2/ Déplacements et mobilités

Ingrid DUMONT (Personne qualifiée), François BLONDEAU (Espace Air Passion)

Septembre 2019



► « Des solutions durables pour tous sur les territoires ruraux et urbains du Pôle métropolitain Loire Angers »

3/ Accéder et revenir à l'emploi

Martine LONG (Université d'Angers), Laurence BESSONNEAU (Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

Octobre 2019

► « La mobilisation pour l'emploi, une dynamique à confirmer, des stratégies à partager »

4/ Projet de territoire Loire Layon Aubance

Gino MOUSSEAU (Personne qualifiée)

Déplacements et Mobilités – *Septembre 19*
Avis sur le projet d'armature territoriale –
Octobre 19

Faire de la lutte contre le dérèglement climatique une priorité politique majeure !



Aménager le territoire pour
limiter les déplacements en
voiture individuelle

Préserver les terres
agricoles pour limiter le
réchauffement et s'adapter

28 actions prioritaires à déployer dans chaque EPCI pour :

- . Réussir à massifier la rénovation thermique des logements et des bâtiments publics
- . Produire + d'énergie renouvelable
- . Réduire les déplacements individuels
- . Adapter nos pratiques d'aménagement et de consommation

Faire de la lutte contre le dérèglement climatique une priorité politique majeure !

N° 1 : Un pilotage politique et technique reconnu et partagé
au sein du Pôle Métropolitain Loire Angers

N° 2 : Des moyens de mobilisation et d'animation des acteurs
publics et privés et des habitants -> *Mutualisés et coordonnés*

N° 3 : Redéployer des financements publics et lever
des financements privés



3 leviers

Zoom sur la contribution Déplacements et Mobilités

Pour des solutions durables pour tous : Bâtir une stratégie partagée à la bonne échelle, l'aire urbaine

Et déclinée par chaque EPCI dans des **Plans de mobilité durable**, comportant **3 piliers indissociables**

1^{er} AMENAGER LE TERRITOIRE pour raccourcir les distances : rénovation des centres-bourgs et des ZA ; polarités ; pôles d'échanges multi-modaux

2^{ème} DEVELOPPER DES OFFRES attractives de modes de déplacements alternatifs : un plan de développement de l'offre de transports collectifs inter-communautés ; un plan vélo par communauté ; un plan piéton par commune

3^{ème} : ACCOMPAGNER les changements d'habitude en matière de mobilité – Ateliers/ Evènements/Tarifs ; Cellule dédiée aux Plans de mobilité d'entreprises ; plate-forme commune d'accès à toutes les offres de l'aire urbaine

La gouvernance, la clé ...

... sur tous les sujets traités en 2018 : Climat, Mobilité, Emploi

**Le Pôle Métropolitain Loire Angers :
la bonne échelle pour promouvoir
une politique commune en matière
de climat, de mobilité, d'emploi ?**

Programme d'activités 2019 / 2020

Saisines

Angers Loire Métropole – Territoire intelligent

Anjou Loir et Sarthe - Accès des services au public : quelle organisation territoriale ?

Autosaisines

Environnement / ressources naturelles / paysages

**Inter-relations rural / urbain
et coopérations territoriales
Travaux inter-Conseils de développement 49**